L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 75, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI 21 MARS.

SPECTACLES BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
Commençant DIMANCHE, 16 mars.
MATINÉE SAMEDI SEULEMENT.
M. CHARLES WYNDHAM
Et sa compagnie de comédie de Londres.
Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi soirs,
RUTH'S ROMANCE
14 DAYS.
Jeudi, Vendredi soirs et Samedi matinée et soir,
HOUSEHOLD FAIRY
ou
BRIGHTON.
Par Bronson Howard. On peut se procurer des places pour toute la semaine. Pas de matinée Mercredi. 13 mars—

Théâtre de l'Opéra Français.
Wm. W. Kelly.....Directeur
Une semaine de Comédie Pure.
Commençant le dimanche 23 mars
Matinées: MERCREDI et SAMEDI.
Engagement spécial de la
Compagnie de Comédie de Kelly,
Qui jouera l'amusante comédie-farce
A FRIENDLY TIP!
Au bénéfice du Fonds du Tombeau de l'Armée du Tennessee.
De jolis cadeaux pour une valeur de $3,000 seront distribués
Chaque acquéreur d'un coupon de siège réservé durant la semaine, aura droit à une chance dans le grand tirage qui aura lieu le dernier soir de l'engagement.
PRIX POPULAIRES.
Entrée, 25 et 50 sous; Sièges réservés au dollar.
Les billets se vendent par les membres de l'Association et au magasin de musique de Werlein, 127 rue du Canal.
15 mars—

PAVILLON FARANTA,
Coin des rues Bourbon et Orléans.
Les spectacles de 10 cts arrivant à leur apogée pendant la semaine du Carnaval.
Splendides décors nouveaux, spectacles brillants tous les soirs.
THE LIGHTS OF NEW ORLEANS,
Ce magnifique drame local (nouveau) sera interprété par Florence Gerard et Marlande Clarke, secondée par une excellente troupe dramatique.
Or verra aussi les célèbres tireurs Sam Baughman et Mlle Alice, ainsi que Noon et Dandy, Khalil Reed, comédiens et chanteurs, avec la grande troupe-étoile.
Matinées tous les dimanches, lundis et samedis, avec programmes variés. Attendez-vous au Musée nouveau.
Entrée, 10 cts. 26 fév—

Musée de 10 sous.
SALLE GRUNEWALD,
Ouvert jour et nuit de 11 heures A. M. à 5:30 heures P. M. et de 6:30 à 10 heures P. M.
Entrée.....10 sous seulement.
Nouveaux et puissants attraits.
PROF. A. W. SAWYER,
Le plus grand de tous dans son grands soli de musique sur le
COSOPHONE.
CAPT. DECOURRA, Tattooed Man, du cou aux pieds avec des pointes d'aiguilles.
BOWNEY L'AFRICAIN sauvage qui imite tous les chants de tous les oiseaux.
BABY BELL, l'Enfant Artiste, musicienne douée.
WISTLER et O'BRIEN, les fameux artistes spécialistes, et nombre d'autres attraits.
9 mars—

Musée de Dix Sous Cité du Croissant.
Ouvert tous les jours de 11 heures A. M. à 10 heures P. M.
Curiosités nouvelles et Concert toutes les semaines.
Entrée: 10 sous; accès à toutes les parties de la salle. 14 mars—1m

La Grande EXHIBITION ORIENTALE
126.....RUE DU CANAL.....126
(Bâtisse Jamison.)
Positivement la dernière semaine.
L'Exposition est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 10 heures du soir.
Exhibitions étonnantes et merveilleuses de talent et de travaux.
Nouveautés en articles de bois provenant des Indes Orientales.
Objets sculptés arabes. **Bijouterie turque** et travaux en filigrane de dessins les plus chastes.
Entrée à l'exhibition.....25 cents
Un cadeau pour chaque visiteur, excédant en valeur le prix d'entrée. Les enfants en bas âge entrés à seulle fin d'éviter l'encombrement de la salle par les visiteurs. ALI & KAUMT,
8fév—2m Propriétaires.

NOUVEAU JOCKEY CLUB DE LA LOUISIANE
COURSES D'HIVER.
V. WEHRMANN
136.....Rue Royale.....136
Le MARDI, les JEUDI et le SAMEDI
De chaque semaine jusqu'au 1er avril 1884.
Les courses commencent à ((3) trois heures et demie de l'après-midi. On ces de revoir pour chaque le matin du temps, ne bondrevie au rez-de-chaussée de la salle de billards "Crescent Hall", au coin des rues Canal et St Charles.
Insignes d'un jour, dites "quarter stretch" $1 50
Entrée à la grande tribune.....1 00
Billet de dames..... 50
Entrée au champ de courses, par toutes les portes..... 50
Aucune dame ne sera admise à la grande tribune sans être accompagnée d'un monsieur.
Les insignes dite "Quarter Stretch" donneront aux porteurs accès à toutes les parties de la pièce du champ.
Les billets d'entrée à la tribune ne donnent pas droit aux mêmes privilèges que les "Quarter-Stretch".
Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagneront.
Il est positivement interdit de fumer sur la tribune des dames.
Tous les billets vendus entreront par la porte du chemin de Gentilly.
Les chars des chemins de fer "City" et "Orleans" s'arrêteront aux Fair Grounds mêmes et déposeront leurs passagers derrière la grande tribune, à la tonnelle.
R. W. Simmons,
Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
27 déc—tf

L.S.L.
Prenez Avis !!
Que cette loterie est la seule qui d'ne un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.
MAGNIFIQUE OCCASION
— DE —
Faire Fortune!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE C,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu
AU
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Nouvelle-Orléans, Lne.,
—LE—
MARDI, 8 AVRIL 1884,
Ce tirage aussi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE. T DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE
GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 le Billet.

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF.

Samuel T. Blessing vs N. R. Stratton.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10.503.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 31 mars 1884, à 10 1/2 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Le contenu et les installations du magasin de faïence au détail bien connu, situé au No 17 rue du Camp et au premier étage du No 19 rue du Camp comprenant un assortiment rare de faïence et de porcelaine, articles de ménage, trop longs à énumérer, le tout d'après un inventaire à mon bureau.
2° A la même heure et au même local.
Le bail accordé par Peter O'Donnell à N. R. Stratton des bâtisses Nos 17 et 19 rue du Camp pour le terme d'un an du 1er octobre 1883 au 30 septembre 1884 à raison de $4000 par an, payable mensuellement; le premier étage du No 19 rue du Camp étant sous-loué par le dit N. R. Stratton à Jacob Newman pour le terme du susdit bail à raison de $1000 par an.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 mars—19 24 28 30

Emile Benny vs. Irénée Rendeau, J. F.
Rendeau et P. Jules Fasanda in solido;
Le même vs. les mêmes.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. Nos 3848 et 3849—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente aux enchères, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Nation Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville et borné par les rues Levée, Jerseys, Valmont et Léontine, désigné comme lot numéro huit sur le vieux plan et numéro cent vingt-sept sur le nouveau plan. La dite portion de terre mesure deux cent huit pieds deux pouces et six lignes de face sur chacune des rues Levée et Jerseys, trois cent cinquante-quatre pieds six pouces de face sur chacune des rues Valmont et Léontine, composée des lots un à vingt-six conformément à un plan du dit faubourg.
Excepté les lots cinq et huit (et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent) qui mesurent, chacun, trente et un pieds trois pouces de face à la rue Levée ou (Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent seize pieds six pouces entre lignes parallèles; laissant vingt-quatre lots qui restent saisis.
Acquis par John P. Rondeau, le 6 janvier 1881, enregistré au bureau des hypothèques dans le livre 115, folio 140.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20fév—20, 27—5, 12, 19, 22mars.

J. Edmond Merilh vs. M. et Mme Geo. Waters. No. 10,613.—A O. Ricks & Co. vs. les mêmes—No. 10,614.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Algérie et la rue Gravier, le MARDI, 25 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Le terme du bail non expiré du magasin connu comme le rez-de-chaussée de la bâtisse située au coin des rues Bourbon et Gravier, à partir du jour de la vente au 1er octobre 1884, à raison de soixante-huit-cents par mois.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13mars—13 18 22 25

John A. Stevenson vs. Albert Shultz et als.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6704.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Anna Kremer et William Kremer, et à moi remis par ce nom un "appel bond," à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 1er avril 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville et borné par les rues Levée, Jerseys, Valmont et Léontine, désigné comme lot numéro huit sur le vieux plan et numéro cent vingt-sept sur le nouveau plan. La dite portion de terre mesure deux cent huit pieds deux pouces et six lignes de face sur chacune des rues Levée et Jerseys, trois cent cinquante-quatre pieds six pouces de face sur chacune des rues Valmont et Léontine, composée des lots un à vingt-six conformément à un plan du dit faubourg.
Excepté les lots cinq et huit (et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent) qui mesurent, chacun, trente et un pieds trois pouces de face à la rue Levée ou (Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent seize pieds six pouces entre lignes parallèles; laissant vingt-quatre lots qui restent saisis.
Acquis par John P. Rondeau, le 6 janvier 1881, enregistré au bureau des hypothèques dans le livre 115, folio 140.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 fév—29—7, 14, 21, 28 mars—1 av

Joseph R. Kaiser vs. Mme. Hannah
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 846—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente de gré à gré, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 26 mars 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
1er Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, située dans le Deuxième District de cette ville et bornée par les rues Jersey, maintenant Annunciation, St-Andre, Chippewa et Josephine. La dite portion de terre mesure cent pieds de front, sur un plan dressé par Castaing, arpenteur, en date du 27 avril 1871, et annexé à un acte passé pardevant Jos. P. Coffin, notaire, le 27 avril 1871, numéro et lettre "3" "C" sur un plan en date du 27 avril 1871 et annexé à un acte passé pardevant Jos. P. Coffin, notaire, le 27 avril 1871, mesurant trente-deux pieds de face à la rue St-André sur une profondeur d'à peu près cent vingt-sept pieds deux pouces et une ligne entre lignes parallèles, au pied américain borné sur le côté le plus près de la rue Chippewa par la propriété de feu Robert Mullen, laquelle fait partie du lot original numéro huit, et le côté le plus près de la rue Jersey par une petite portion de terre faisant partie du dit lot original numéro huit, et la dite portion de terre ci-dessus décrite fait partie du lot original numéro huit.
Laquelle propriété a été acquise par Hannah Lodge de Mme C. A. Freeman conformément à un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le 24 avril 1871, enregistré au bureau de transfert livre 99, folio 520.
2e Une certaine portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville et bornée par les rues Annunciation, St-Anne, Derbigny et Roman, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par Castaing, arpenteur, en date du 27 avril 1871, mesurant trente-six pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Derbigny, trente-six pieds quatre pouces et la moitié d'une ligne de largeur dans le fond sur cent quarante-huit pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur.
Ce dit lot est composé d'une partie du lot numéro deux et de la plus grande partie du lot numéro trois sur un plan dressé par J. Pilie, voyer, en date du 15 mars 1832 et déposé à l'étude de L. T. Caire, agrégnement notaire.
Acquis par Hannah Jourdan, veuve de Rufus Lodge, par achat de Louis Laroque, confirmé par un acte passé par devant Edward Marchand, notaire, le 29 février 1871, enregistré au bureau de transfert de cette ville dans le livre 99, folio 392.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
23fév—22—1 8 15 22 26 mars.

B. J. Henderson vs. M. E. Pasquain.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,610.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 1er avril 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés à Rickerville, Sixième District de cette ville, dans l'île Borné par les rues Sophie, St-Patrick, Washington et Quatrième, désignés par les numéros neuf et dix sur un plan de Hedin architecte, légèrement irrégulier, mesurant quarante pieds de face à la rue Grands-Hommes sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds dix pouces quatre lignes, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 fév—29—7, 14, 21, 28 mars—1 av

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Edward C. Payne.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10.535.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wills, Jr, administrateur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21 mars—21, 25, 30

Succession de John Boland.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10.596.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John S. Boland, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et pourquoi il ne serait pas déchargé de toute responsabilité comme exécuteur testamentaire de cette succession.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12 mars—12, 16, 21

Succession de Louis Auguste Léopold Bernard.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9388—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Clémence Clairac, veuve du dit L. A. L. Bernard, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 mars—20, 25, 29

Succession de John Geddes.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7 611. Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau de distribution et le compte présentés par Joseph A. Shakspeare et Aiden McLellan, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués, et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20mars—20 25 29

Succession de Thomas Morrissey.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9.604—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquels le tableau et le compte présentés par P. S. Wills Jr., administrateur public de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
19 mars—19 23 27

ORDRE.
Dans l'affaire des Commissaires du Premier District de Desséchement, demandant un décret de privilège, etc. et pour l'hen.ologation
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5,758. Division E.—Sur lecture de la requête pétition pour le renouvellement du décret et du jugement de vente, du premier de la Louisiane, homologuant le tableau d'assessement du Premier District de Desséchement;
Il est ici ordonné que le dit tableau d'assessement publié et donné conformément à la loi; il est de plus ordonné que les diverses personnes nommées et désignées sur le dit Rôle d'Assessement, et que les propriétaires, connus ou inconnus, de toutes les propriétés ici référées, donnent les raisons, s'ils en ont, pourquoi, dans les dix jours qui suivront la première publication de cet ordre, pour lesquelles le dit décret et le jugement de vente du Rôle d'Assessement du Premier District de Drainage ne seraient pas renouvelés de façon à maintenir leur force.
Il est de plus ordonné que H. B. Kelly, Esq., soit et est nommé avocat ad hoc pour représenter les défaillants dans ledit jugement, qui sont inconnus, absents ou non représentés, et que ledit avocat ad hoc soit cité et fourni d'une copie de la pétition de renouvellement.
Nlle-Orléans, Lne. 20 février 1884.
[(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21 fév—21, 22, 28, 29—mars 6, 7, 13, 14, 20, 21

Pauline de Castelnau, femme de Julius Meyering et al.
Versus H. Dagoret.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 10,577—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 25 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Le terme du bail non expiré du magasin connu comme le rez-de-chaussée de la bâtisse située au coin des rues Bourbon et Gravier à partir du jour de la vente au 1er octobre 1884, à raison de soixante-huit-cents par mois.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
13mars—13 18 22 25

John A. Stevenson vs. Albert Shultz et als.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6704.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Anna Kremer et William Kremer, et à moi remis par ce nom un "appel bond," à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 1er avril 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville et borné par les rues Levée, Jerseys, Valmont et Léontine, désigné comme lot numéro huit sur le vieux plan et numéro cent vingt-sept sur le nouveau plan. La dite portion de terre mesure deux cent huit pieds deux pouces et six lignes de face sur chacune des rues Levée et Jerseys, trois cent cinquante-quatre pieds six pouces de face sur chacune des rues Valmont et Léontine, composée des lots un à vingt-six conformément à un plan du dit faubourg.
Excepté les lots cinq et huit (et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent) qui mesurent, chacun, trente et un pieds trois pouces de face à la rue Levée ou (Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent seize pieds six pouces entre lignes parallèles; laissant vingt-quatre lots qui restent saisis.
Acquis par John P. Rondeau, le 6 janvier 1881, enregistré au bureau des hypothèques dans le livre 115, folio 140.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20fév—20, 27—5, 12, 19, 22mars.

J. Edmond Merilh vs. M. et Mme Geo. Waters. No. 10,613.—A. O. Ricks & Co. vs. les mêmes—No. 10,614.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Algérie et la rue Gravier, le MARDI, le 25 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Le terme du bail non expiré du magasin connu comme le rez-de-chaussée de la bâtisse située au coin des rues Bourbon et Gravier, à partir du jour de la vente au 1er octobre 1884, à raison de soixante-huit-cents par mois.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
19 mars—19 24 28 30

Emile Benny vs. Irénée Rendeau, J. F. Rendeau et P. Jules Fasanda in solido;
Le même vs. les mêmes.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. Nos 3848 et 3849—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente aux enchères, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville et borné par les rues Levée, Jerseys, Valmont et Léontine, désigné comme lot numéro huit sur le vieux plan et numéro cent vingt-sept sur le nouveau plan. La dite portion de terre mesure deux cent huit pieds deux pouces et six lignes de face sur chacune des rues Levée et Jerseys, trois cent cinquante-quatre pieds six pouces de face sur chacune des rues Valmont et Léontine, composée des lots un à vingt-six conformément à un plan du dit faubourg.
Excepté les lots cinq et huit (et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent) qui mesurent, chacun, trente et un pieds trois pouces de face à la rue Levée ou (Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent seize pieds six pouces entre lignes parallèles; laissant vingt-quatre lots qui restent saisis.
Acquis par John P. Rondeau, le 6 janvier 1881, enregistré au bureau des hypothèques dans le livre 115, folio 140.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28fév—22—1 8 15 22 26 mars.

B. J. Henderson vs. M. E. Pasquain.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,610.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 1er avril 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés à Rickerville, Sixième District de cette ville, dans l'île Borné par les rues Sophie, St-Patrick, Washington et Quatrième, désignés par les numéros neuf et dix sur un plan de Hedin architecte, légèrement irrégulier, mesurant quarante pieds de face à la rue Grands-Hommes sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds dix pouces quatre lignes, entre lignes parallèles. Le lot numéro dix étant le lot le plus rapproché de la Jonction.
Acquis par le défendeur de Mme Amélia O'Rourke, femme de Clotworthy Boyd, conformément à un acte passé pardevant Pierre Charles Cuvellier, notaire, le 16 octobre 1879.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28fév—22—1 8 15 22 26 mars.

A la vente à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très distinctement, en donnant son adresse.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New-York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les commes de $5 en plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats-poste (money orders) payables à la
New-Orleans National Bank
New-Orleans, Lne.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Edward C. Payne.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10.535.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wills, Jr, administrateur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21 mars—21, 25, 30

Succession de John Boland.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10.596.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John S. Boland, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et pourquoi il ne serait pas déchargé de toute responsabilité comme exécuteur testamentaire de cette succession.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12 mars—12, 16, 21

Succession de Louis Auguste Léopold Bernard.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9388—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Clémence Clairac, veuve du dit L. A. L. Bernard, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 mars—20, 25, 29

Succession de John Geddes.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7 611. Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau de distribution et le compte présentés par Joseph A. Shakspeare et Aiden McLellan, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués, et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20mars—20 25 29

Succession de Thomas Morrissey.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9.604—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquels le tableau et le compte présentés par P. S. Wills Jr., administrateur public de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
19 mars—19 23 27

ORDRE.
Dans l'affaire des Commissaires du Premier District de Desséchement, demandant un décret de privilège, etc. et pour l'hen.ologation
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5,758. Division E.—Sur lecture de la requête pétition pour le renouvellement du décret et du jugement de vente, du premier de la Louisiane, homologuant le tableau d'assessement du Premier District de Desséchement;
Il est ici ordonné que le dit tableau d'assessement publié et donné conformément à la loi; il est de plus ordonné que les diverses personnes nommées et désignées sur le dit Rôle d'Assessement, et que les propriétaires, connus ou inconnus, de toutes les propriétés ici référées, donnent les raisons, s'ils en ont, pourquoi, dans les dix jours qui suivront la première publication de cet ordre, pour lesquelles le dit décret et le jugement de vente du Rôle d'Assessement du Premier District de Drainage ne seraient pas renouvelés de façon à maintenir leur force.
Il est de plus ordonné que H. B. Kelly, Esq., soit et est nommé avocat ad hoc pour représenter les défaillants dans ledit jugement, qui sont inconnus, absents ou non représentés, et que ledit avocat ad hoc soit cité et fourni d'une copie de la pétition de renouvellement.
Nlle-Orléans, Lne. 20 février 1884.
[(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21 fév—21, 22, 28, 29—mars 6, 7, 13, 14, 20, 21

Pauline de Castelnau, femme de Julius Meyering et al.
Versus H. Dagoret.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 10,577—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 25 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Le terme du bail non expiré du magasin connu comme le rez-de-chaussée de la bâtisse située au coin des rues Bourbon et Gravier, à partir du jour de la vente au 1er octobre 1884, à raison de soixante-huit-cents par mois.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 mars—19 24 28 30

Emile Benny vs. Irénée Rendeau, J. F. Rendeau et P. Jules Fasanda in solido;
Le même vs. les mêmes.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. Nos 3848 et 3849—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente aux enchères, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville et borné par les rues Levée, Jerseys, Valmont et Léontine, désigné comme lot numéro huit sur le vieux plan et numéro cent vingt-sept sur le nouveau plan. La dite portion de terre mesure deux cent huit pieds deux pouces et six lignes de face sur chacune des rues Levée et Jerseys, trois cent cinquante-quatre pieds six pouces de face sur chacune des rues Valmont et Léontine, composée des lots un à vingt-six conformément à un plan du dit faubourg.
Excepté les lots cinq et huit (et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent) qui mesurent, chacun, trente et un pieds trois pouces de face à la rue Levée ou (Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent seize pieds six pouces entre lignes parallèles; laissant vingt-quatre lots qui restent saisis.
Acquis par John P. Rondeau, le 6 janvier 1881, enregistré au bureau des hypothèques dans le livre 115, folio 140.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20fév—20, 27—5, 12, 19, 22mars.

J. Edmond Merilh vs. M. et Mme Geo. Waters. No. 10,613.—A. O. Ricks & Co. vs. les mêmes—No. 10,614.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l